



Our Ref: E/UN-SP/VOL.6/027/26

Accra, le 13 fevrier 2026

DÉCLARATION DE L'OUSA SUR LE THÈME DE L'UA POUR L'ANNÉE 2026

L'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OATUU) se joint à l'Union Africaine (UA) et à ses États membres pour observer et soutenir le thème de l'UA pour l'année 2026.

Le thème de l'Union Africaine pour 2026 est : « **Assurer une disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063.** ». Ce thème rassemble les efforts des pays africains pour mettre en œuvre la Vision Africaine de l'Eau 2063, répondre aux impacts du changement climatique et mobiliser des investissements pour un changement transformateur dans la gouvernance et les infrastructures de l'eau, en vue d'un avenir prospère et sécurisé pour le développement socio-économique du continent africain.

Les communautés africaines ont un besoin urgent d'un accès sûr et durable à l'eau ainsi que de systèmes d'assainissement efficaces. Selon les Nations Unies, en 2024, seulement 74 % de la population mondiale disposait d'une eau potable gérée en toute sécurité et 58 % d'un assainissement géré en toute sécurité. En Afrique, et particulièrement en Afrique subsaharienne, la région est actuellement en retard pour atteindre ces objectifs d'ici 2030.

La disponibilité de cette ressource indispensable dépend désormais fortement du changement climatique. Le changement climatique représente le défi le plus important dans le monde, et en Afrique en particulier, et pose de grands risques pour l'accès à l'eau et à l'assainissement. Il affecte à la fois la quantité et la qualité des ressources en eau, amplifiant la crise hydrique et ralentissant les progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Il provoque des sécheresses qui épuisent les sources d'eau, et des inondations qui endommagent les infrastructures et contaminent les approvisionnements. Il existe également de solides preuves que les impacts du changement climatique sur les services d'eau et d'assainissement entraîneront des conséquences directes sur la santé — maladies infectieuses, notamment le choléra et le paludisme, ainsi que d'autres maladies non transmissibles.

Ainsi, la gestion de l'eau et de ses usages constitue un élément essentiel du développement humain et un facteur transversal des priorités actuelles de développement, guidant l'Agenda 2063 de l'UA vers un développement durable. Les gouvernements africains doivent mettre en place des systèmes et des cadres réglementaires efficaces pour améliorer les services et garantir leur durabilité, afin de réaliser le droit humain à l'eau et à l'assainissement.

Toutes ces initiatives doivent aller de pair avec des mesures efficaces d'atténuation des impacts du changement climatique. Le changement climatique a un impact direct sur presque tous les ODD, et il est avancé que plus de 80 % des cibles des ODD sont directement liées au climat. Il n'est donc plus possible de traiter séparément le changement climatique et le développement durable. Mettre l'accent sur les synergies entre l'action climatique et l'accès à une eau potable et à un assainissement sûr est essentiel pour surmonter les défis. Garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le contexte du changement climatique exige une approche holistique et préventive. L'eau potable dépend de la disponibilité d'une eau propre dans l'environnement. De même, l'assainissement est motivé par la nécessité de protéger la santé humaine et l'environnement.

Avec détermination, l'OUSA exhorte tous les acteurs, dirigés par l'UA et les gouvernements africains, à adopter des approches proactives, flexibles et inclusives afin de garantir l'accès à une eau potable sûre, à un assainissement durable et à des services équitables pour tous, conformément aux cibles et engagements de l'ODD 6.

Nous félicitons l'UA pour l'adoption de la Vision Africaine de l'Eau 2063 et de sa politique. L'OUSA et ses affiliés s'engagent à la promouvoir et à participer à la mise en œuvre de ce cadre essentiel pour une disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs, en vue de la réalisation de l'Agenda 2063. La mise en œuvre de ce cadre accélérera également la réalisation des cibles de l'ODD 6.

Le Secrétaire Général
Arezki MEZHOUD

